



**SÉANCE ORDINAIRE** du conseil de la municipalité du canton de Nédélec, le **29 juillet 2025**, à compter de **19 h** à la salle du conseil, située au 33, rue Principale, à Nédélec, et sous la présidence de madame Lyne Ash, mairesse et en présence des conseillères et conseillers suivants :

Étaient présents :

Yves Bourassa, conseiller # 1  
Pierre Dénommmé, conseiller # 4  
Luc Bernèche, conseiller # 6

Absences :

Véronique Lemire, conseillère # 2  
Linda Pomerleau, conseillère # 3  
Siège # 5 - vacant

Lise Dénommmé, Directrice générale, greffière-trésorière est également présente.

### **Ouverture de la séance**

---

Madame Lyne Ash, mairesse constate qu'il y a quorum et ouvre l'assemblée à 19h00.

### **Mot de bienvenue**

---

Lyne Ash, mairesse, souhaite la bienvenue à cette séance ordinaire du conseil municipal du 29 juillet 2025. J'aimerais profiter de l'occasion pour souhaiter un bel été à l'ensemble des membres du conseil ainsi qu'à tous les citoyens et citoyennes présents.

Je vous invite également à profiter pleinement des infrastructures municipales qui sont à votre disposition durant la saison estivale. Que ce soit nos parcs, nos installations sportives ou nos espaces de loisirs, ces lieux sont là pour vous permettre de passer un été agréable et actif.

7879-07-25

### **3.1 Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire**

---

**ATTENDU QUE** les membres du conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour proposé pour la présente séance ordinaire ;

**EN CONSÉQUENCE,**

**Il est proposé** par Luc Bernèche, et résolu à l'unanimité des membres présents :

**QUE** l'ordre du jour de la séance ordinaire du **29 juillet 2025** soit adopté avec les modifications apportées.

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 2. MOT DE BIENVENUE**
- 3. L'ORDRE DU JOUR**
- 4. PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 5. PROCÈS-VERBAUX**
  - 5.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 juillet 2025
  - 5.2 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 23 juillet 2025
- 6. TRÉSORERIE**
  - 6.1 Compte à payer pour la période du 1er au 28 juillet 2025
  - 6.2 Comparatif des états financiers au 30 juin 2025
    - 6.2.1 Rapport financier activité de fonctionnement au 30 juin 2025
    - 6.2.2 Rapport financier activité d'investissement au 30 juin 2025
  - 6.3 Dépôt du rapport financier 2024 – Faits saillants et commentaires de la Mairesse.
- 7. DÉPÔT DE RAPPORTS**
  - 7.1 Rapport de la mairesse
  - 7.2 Rapport des travaux publics
  - 7.3 Rapport de l'employée de soutien au développement
  - 7.4 Rapport de la DG
    - 7.4.1 Suivi – Centre Communautaire
    - 7.4.2 Suivi - Travaux de rénovation au Château Darveau
    - 7.4.3 Suivi – Congrès des DG à Québec
    - 7.4.4 Suivi – Demande d'aide financière – Caisse Desjardins – Projet Mini-Golf
  - 7.5 Rapport des Élus
- 8. ADMINISTRATION ET RESSOURCES HUMAINES**
  - 8.1 Campagne de financement – Inauguration et 100e anniversaire du Château Darveau
  - 8.2 Invitation officielle – Marche « Agissons ensemble pour le mieux-être des aînés
  - 8.3 Augmentation de la franchise sur la couverture d'assurance générale.
  - 8.4 Vente d'articles excédentaires de l'ancien Centre communautaire
  - 8.5 Programmation Version 1 de la TECQ 2024-2028 (ajouté)
  - 8.6 Achat de coupe à vin pour le centre communautaire (ajouté)
  - 8.7 Changement de coût sur le transport des analyses d'eau (ajouté)
  - 8.8 Changement de cafetière au Centre communautaire (ajouté)
- 9. SÉCURITÉ PUBLIQUE ET SERVICE D'INCENDIE**
- 10. URBANISME ET ENVIRONNEMENT**
- 11. EAUX USÉES ET EAU POTABLE**
  - 11.1 Offre de services professionnels pour une étude écologique présentée par A.J. Environnement
  - 11.2 Dédommagements pour les récoltes à Christian Racine (ajouté)
- 12. VOIRIE**
  - 12.1 Adoption du règlement d'emprunt 2025-03 – décrétant une dépense 715 091 \$ et un emprunt de 197 444 \$ pour travaux de voiries chemin des Bouleaux
- 13. LOISIRS ET CULTURE**
  - 13.1 Présentation et discussion concernant la grille tarifaire applicable pour la location du Centre communautaire
    - 13.1.1 Adoption de la tarification pour la location du nouveau Centre communautaire
  - 13.2 Soumission - Services professionnels pour la pose de Bollards de protection au Centre communautaire
  - 13.3 Soumission - Services professionnels pour la mise en place du Mini-Golf (ajouté)
- 14. DEMANDE À LA MUNICIPALITÉ**
  - 14.1 Demande du groupe de Camping les Beaux et Mien (ajouté)
- 15. AFFAIRES NOUVELLES**
- 16. CORRESPONDENCE**
- 17. PROCHAINE SÉANCE LE 8 SEPTEMBRE 2025**
- 18. PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 19. LEVÉE DE LA SÉANCE**

### **Période de questions**

---

Un citoyen soulève des questions concernant le système d'égout en place, notamment sur l'état général du réseau et les risques potentiels de débordement. Le conseil prend acte de ces préoccupations et fournit les réponses disponibles. Des suivis seront réalisés au besoin.

7880-07-25

### **5.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 juillet 2025**

**ATTENDU QUE** les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du **7 juillet 2025** ;

**ATTENDU QUE** les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal

Il est proposé par Yves Bourassa, et résolu unanimement par les conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du **7 juillet 2025** tel que présenté.

7881-07-25

### **5.2 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 23 juillet 2025**

**ATTENDU QUE** les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance extraordinaire du **23 juillet 2025** ;

**ATTENDU QUE** les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal

Il est proposé par Pierre Dénomme, et résolu unanimement par les conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du **23 juillet 2025** tel que présenté.

7882-07-25

### **6.1 Comptes à payer pour la période du 1er au 28 juillet 2025**

À la suite de la présentation des comptes payés depuis la dernière séance, ainsi que celle des comptes à payer pour la période **du 1er au 28 juillet 2025** :

Il est proposé par Yves Bourassa, et résolu unanimement par les conseillers présents d'approuver et de payer les comptes de la municipalité selon la liste présentée, annexée au présent procès-verbal ; (**7 378.81 + 117 170.46 \$**) pour un total de **124 549.27 \$**.

Il est aussi ajouté aux comptes à payer une facture pour les travaux du **1er au 28 juillet 2025**, au montant de **275 196.09 \$**, pour le projet Centre communautaire, ce montant sera payé avec l'emprunt temporaire prévu à cet effet.

Je soussignée certifie par les présentes qu'il y a des fonds disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses, ci-dessus, sont projetées par le conseil (C.M., art 961)

Signé à Nédélec, 29 juillet 2025.

### **6.2 Comparatif des états financiers au 30 juin 2025**

Les conseillers prennent connaissance des comparatifs des états financiers présentés au 30 juin 2025.

7883-07-25

### **6.2.1 Rapport financier activité de fonctionnement au 30 juin 2025**

#### **Acceptation du rapport d'activité de fonctionnement au 30 juin 2025**

**CONSIDÉRANT** la présentation des états financiers et du rapport d'activité de fonctionnement au **30 juin 2025**;

**CONSIDÉRANT** que les membres du conseil ont pris connaissance du rapport présenté;

**EN CONSÉQUENCE,**

**IL EST PROPOSÉ** par Pierre Dénommé, et résolu à l'unanimité par les conseillers présents

**QUE** le conseil accepte le rapport d'activité de fonctionnement se terminant au 30 juin 2025 tel que présenté.

**Adopté à l'unanimité.**

7884-07-25

### **6.2.2 Rapport financier activité d'investissement au 30 juin 2025**

---

#### **Acceptation du rapport d'activité d'investissement au 30 juin 2025**

**CONSIDÉRANT** la présentation des états financiers et du rapport d'investissement au **30 juin 2025**;

**CONSIDÉRANT** que les membres du conseil ont pris connaissance du rapport présenté;

**EN CONSÉQUENCE,**

**IL EST PROPOSÉ** par Yves Bourassa, et résolu à l'unanimité par les conseillers présents

**QUE** le conseil accepte le rapport d'activité d'investissements se terminant au 30 juin 2025 tel que présenté.

**Adopté à l'unanimité.**

7885-07-25

### **6.3 Dépôt du rapport financier 2024 - Faits saillants et commentaires de la Mairesse**

---

#### **Acceptation des faits saillants du rapport financier 2024**

**CONSIDÉRANT** la présentation, lors de la séance ordinaire du conseil municipal du 29 juillet 2025, des faits saillants du rapport financier pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2024, conformément à l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec;

**CONSIDÉRANT** que le rapport financier 2024, préparé par M. Daniel Tétreault, CPA auditeur, a été déposé et comprend :

- Les états financiers de l'année 2024 et le rapport des auditeurs externes;
- Les principales réalisations de l'année 2024;

**CONSIDÉRANT** que les états financiers présentent des revenus de fonctionnement totalisant 781 866 \$, des charges de 950 644 \$, un excédent de fonctionnements à des fins fiscales de 36 121 \$, un excédent accumulé non affecté de 367 814 \$ et un excédent affecté de 133 230 \$ au 31 décembre 2024;

**CONSIDÉRANT** que l'endettement total net à long terme de la municipalité s'élève à 291 570 \$ au 31 décembre 2024;

**CONSIDÉRANT**, les projets réalisés en 2024 sont les suivants :

- Réouverture du chemin des Bouleaux,
- Ajout d'une douche au bloc sanitaire,
- Réfection du parc des Aînés,
- Éclairage du sentier écologique,
- Construction de la terrasse intergénérationnelle,
- Finalisation de l'Espace multisport par la construction d'un cabanon pour le

rangement.

Début de la construction du nouveau Centre communautaire;

**CONSIDÉRANT** que le rapport de l'auditeur externe confirme que les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Nédélec au 31 décembre 2024, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public;

**CONSIDÉRANT** que ce rapport sera diffusé sur le territoire de la municipalité selon les modalités déterminées par le conseil;

**EN CONSÉQUENCE,**

**IL EST PROPOSÉ** par Luc Bernèche, et résolu unanimement par les conseillers présents ;

**QUE** le conseil municipal accepte les faits saillants du rapport financier 2024 tels que présentés et autorise la diffusion conformément à la réglementation en vigueur.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

### **7.1 Rapport de la mairesse**

---

**Pas de réunion à la MRCT en juillet.**

**9 juillet 2025 - Accueil de nouveaux arrivants :**  
Chantal Mathieu et Jean-Pierre Brousseau

**23 juillet 2025 - Séance extraordinaire**

- Session extraordinaire : avis de motion et dépôt du règlement d'emprunt – travaux de voirie sur des ponceaux

**28 juillet 2025 - Accueil de nouveaux arrivants :**  
Jacquelin Cormier  
Charles Richard Levasseur et Anne Perreault-Bégin

### **7.2 Rapport des travaux publics**

---

Quelques questions sont posées sur les travaux publics faits durant les dernières semaines.

Il est aussi mentionné que les enseignes "Arrêt" et certains noms de rues sont à être redressés.

### **7.3 Rapport de l'employée de soutien au développement**

---

Aucune question sur le rapport de l'employé de soutien au développement pour la période du 1er au 28 juillet 2025.

### **7.4 Rapport de la directrice générale**

---

Lise Dénoimé, DG fait un survol des dossiers actifs au sein de la municipalité.

#### **7.4.1 Suivi - Centre Communautaire**

---

Lise Dénoimé, directrice générale, informe les membres du conseil que le rangement au Centre communautaire progresse bien. La vaisselle est presque entièrement lavée et prête à être placée dans les armoires. Quelques ajustements mineurs restent à effectuer afin d'assurer que le centre soit pleinement fonctionnel lors de l'ouverture officielle prévue le 13 septembre 2025.

Il demeure également quelques éléments sur la liste des déficiences à corriger par les sous-traitants. Le dossier évolue positivement mais demeure sous surveillance.

#### **7.4.2 Suivi - Travaux de rénovation au Château Darveau**

---

Lise Dénoimé, directrice générale, informe les membres du conseil que les travaux de rénovation du projet du Château Darveau progressent à un rythme légèrement ralenti en raison des vacances de la construction. Les travaux devraient reprendre leur cours normal au cours de la prochaine semaine.

Au premier étage, il ne reste que quelques travaux de plâtrage à compléter, installation d'armoires, et quelques endroits à faire des retouches de peinture.

L'aménagement des espaces communs et l'installation du mobilier sont également prévus pour les semaines à venir.

L'inauguration officielle du Château Darveau est maintenant reportée au 22 septembre 2025, sous réserve du respect de l'échéancier et de la finalisation des derniers détails. Les membres du conseil seront tenus informés de l'évolution du projet et des préparatifs en vue de l'événement d'inauguration.

#### **7.4.3 Vacances de la directrice générale**

---

Lise Dénoimé, directrice générale, informe les membres du conseil qu'elle sera absente du bureau du 1er août au 29 août inclusivement. Elle reprendra son horaire habituel à compter du mardi 2 septembre 2025.

#### **7.4.4 Suivi - Aménagement comestible**

---

Lise Dénoimé, directrice générale, informe les membres du conseil que la subvention pour l'Aménagement des comestibles, reçue de Loisir Sport Abitibi-Témiscamingue, a bénéficié d'un surplus budgétaire dans ce programme. Un montant additionnel de 700 \$ a ainsi été octroyé pour ce projet.

#### **7.4.5 Suivi - Dépôt de projet QADA**

---

Lise Dénoimé, directrice générale, informe les membres qu'une demande d'aide financière a été soumise dans le cadre du projet QADA, en lien avec le Château Darveau, afin de rendre le bâtiment accessible aux personnes à mobilité réduite. Une réponse à cette demande est attendue en décembre 2025.

#### **7.4.6 Présentation des résultats du sondage**

---

Les membres du conseil prennent connaissance des résultats du premier tour du sondage réalisé sur le territoire de Nédélec. Ce sondage est lié au processus de renouvellement de la politique MADA de la municipalité.

## **7.5 Rapport des Élus**

---

Aucun rapport pour le moment.

7886-07-25

### **8.1 Campagne de financement - Inauguration et 100e anniversaire du Château Darveau**

---

#### **Autorisation de budget pour l'inauguration du Château Darveau**

**CONSIDÉRANT** l'organisation de l'inauguration du Château Darveau, prévue pour le 22 septembre 2025 ;

**CONSIDÉRANT** que le comité du Château ne dispose pas des fonds nécessaires pour financer un événement de cette envergure ;

**CONSIDÉRANT** la nécessité de prévoir un budget couvrant les dépenses liées à cet événement, incluant les bouchées, plateau de fromages, boissons, décoration et imprévus ;

**CONSIDÉRANT** la contribution du Domaine des Ducs, qui offre le vin pour l'événement, réduisant ainsi le coût total ;

**EN CONSÉQUENCE,**

**IL EST PROPOSÉ** par Luc Bernèche, et résolu à l'unanimité par les conseillers présents ;

**D'autoriser** un budget maximal de 2 054,60 \$, conditionnel à la réception des factures, pour financer l'inauguration du Château Darveau.

Ce montant ne pourra être dépassé sans approbation préalable du conseil.

Les dépenses prévues incluent :

Petites bouchées, plateau de fromages, jus et eau, décoration/ambiance, divers/imprévus ;

Moins la contribution du Domaine des Ducs pour le vin

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

7887-07-25

### **8.2 Invitation officielle - Marche "Agissons ensemble pour le mieux-être des aînés"**

---

**Refus de participation à la campagne de financement "Agissons ensemble pour le mieux-être des aînés"**

**CONSIDÉRANT** la réception d'une invitation officielle à participer à la marche "Agissons ensemble pour le mieux-être des aînés" dans le cadre d'une campagne de financement ;

**CONSIDÉRANT** que l'événement se déroule hors région ;

**CONSIDÉRANT** l'absence de budget disponible pour soutenir des événements à l'extérieur de la région ;

**EN CONSÉQUENCE,**

**IL EST PROPOSÉ** par Luc Bernèche et résolu à l'unanimité par les conseillers présents ;

**Que** la municipalité refuse de participer à la campagne de financement "Agissons ensemble pour le mieux-être des aînés".

Que cette décision soit adoptée à l'unanimité par les membres du conseil.

#### **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

7888-07-25

#### **8.3 Augmentation de la franchise sur la couverture d'assurance générale**

---

**ATTENDU QUE** la municipalité de Nédélec détient une police d'assurance générale couvrant ses biens et responsabilités auprès de la Fédération Québécoise des Municipalités (ci-après appelé FQM) ;

**ATTENDU QUE** les membres du conseil municipal souhaitent optimiser la gestion des coûts liés à l'assurance ;

**ATTENDU QUE** l'augmentation de la franchise permettrait de réduire la prime annuelle d'assurance ;

**EN CONSÉQUENCE,**

**IL EST PROPOSÉ** par Pierre Dénommé, et résolu à l'unanimité par les conseillers présents;

**QUE** la municipalité de Nédélec augmente la franchise applicable à l'ensemble de sa couverture d'assurance générale à **10 000 \$**, et que Lise Dénommé, directrice générale, soit autorisée à prendre toutes les mesures nécessaires pour mettre en œuvre cette modification auprès de l'assureur.

#### **ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

7889-07-25

#### **8.4 Vente d'articles excédentaires de l'ancien Centre communautaire**

---

**ATTENDU QUE** certains articles provenant de l'ancien Centre communautaire ne sont plus requis pour les besoins de la municipalité ;

**ATTENDU QUE** le conseil municipal juge opportun de disposer de ces articles excédentaires ;

**EN CONSÉQUENCE,**

**IL EST PROPOSÉ PAR** Yves Bourassa, et résolu à l'unanimité par les conseillers présents ;

**QUE** la municipalité de Nédélec autorise la vente des articles excédentaires suivants provenant de l'ancien Centre communautaire au prix mentionné :

Réfrigérateurs  
Frigo # 1 = 250\$  
Frigo # 2 = 125 \$

Dalles de ciment 24" x 24" (80 dalles )  
6\$/chacune

Convecteur électrique X 5  
200 \$ / chacun

Matériel de patio en composite  
500 \$ pour le lot complet avec garde-fou en composite

Distributeur de papier à main  
25\$/chacun

Autres articles excédentaires  
Vaisselle (prix à venir)

Le fonctionnement des articles sera vérifié et ceux-ci seront publiés dans le journal local Le Feuilletton, ainsi que sur notre site web au cours des prochaines semaines. Restez à l'affût.

### **8.5 Programmation Version 1 de la TECQ 2024-2028**

---

Faute d'information suffisante, le point 8.5 est reporté à une séance ultérieure.

7890-07-25

### **8.6 Achat coupes de vin pour le Centre communautaire**

---

**CONSIDÉRANT** le besoin d'acquérir de nouvelles coupes de vin pour le nouveau Centre communautaire ;

**CONSIDÉRANT** l'analyse des différentes options disponibles et la comparaison des prix ;

**CONSIDÉRANT** que la compagnie offrant le prix le plus bas est IKEA, au coût de 1,70 \$ par coupe ;

**EN CONSÉQUENCE,**

**IL EST PROPOSÉ** par Luc Bernèche, et résolu à l'unanimité :

D'autoriser l'achat de 200 coupes de vin auprès de la compagnie IKEA, au coût unitaire de 1,70 \$, pour un total de 340,00 \$, taxes incluses et frais de manutention.

Que cette dépense soit imputée au budget du centre communautaire.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

### **8.7 Changement de coûts sur le transport des analyses d'eau**

---

Les membres du conseil prennent connaissance qu'à partir du 15 août 2025, il y aura un changement concernant les coûts liés au transport des analyses d'eau. En effet, la compagnie RP Express a décidé de mettre fin à son service de ramassage pour les tests d'eau de la municipalité. Cette situation pourrait entraîner des ajustements dans les modalités et les frais de transport pour l'envoi des échantillons à l'avenir. D'autres options sont actuellement à l'étude. À suivre.

7891-07-25

### **8.8 Changement des cafetière au Centre communautaire**

---

**CONSIDÉRANT** le besoin de remplacer la cafetière au centre communautaire afin d'améliorer le service lors des événements ;

**CONSIDÉRANT** la soumission reçue de la compagnie Sogitex pour l'achat d'une cafetière à deux réchauds au coût de 665 \$ (taxes en sus) ;

**CONSIDÉRANT** la nécessité d'acquérir deux thermos pour le service aux tables, au coût de 157 \$ (taxes en sus) ;

**EN CONSÉQUENCE,**

**IL EST PROPOSÉ** par Yves Bourassa, et résolu à l'unanimité par les conseillers présents ;

D'autoriser l'achat d'une cafetière à deux réchauds auprès de Sogitex, au coût de 665 \$ (taxes en sus).

D'autoriser l'achat de deux thermos pour le service aux tables, au coût total de 157 \$/chacun (taxes en sus).

Que ces achats soient imputés au budget du centre communautaire.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

7892-07-25

**11.1 Offre de services professionnels pour une étude écologique présentée par A.J. Environnement**

---

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité a procédé à une demande de prix pour la réalisation d'une étude géotechnique;

**CONSIDÉRANT QUE** les frais du mandat seront financés dans le cadre du volet 1 du programme PRIMEAU 2023 et/ou du programme de la TECQ 2024-2028;

**CONSIDÉRANT QUE** plusieurs entreprises contactées n'étaient pas disponibles pour effectuer ce mandat;

**CONSIDÉRANT QU'**un seul soumissionnaire s'est montré disponible, a déposé une offre et que celle-ci a été jugée conforme;

**EN CONSÉQUENCE,**

**IL EST PROPOSÉ** par Pierre Dénomme, et résolu à l'unanimité par les conseillers présents ;

D'octroyer le contrat de réalisation de l'étude écologique au soumissionnaire A.J. Environnement, pour la somme de 19 258,31 \$ taxes incluses.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

7893-07-25

**11.2 Dédommagement pour les récoltes à Christian Racine**

---

**CONSIDÉRANT** que la municipalité a dû procéder à une étude géotechnique impliquant deux forages sur les terres de M. Christian Racine, alors que celles-ci étaient déjà ensemencées en avoine et en milieu de saison ;

**CONSIDÉRANT** que cette opération a occasionné des pertes d'avoine pour le propriétaire ;

**CONSIDÉRANT** qu'un minimum de dédommagement doit être accordé pour compenser les pertes encourues ;

**EN CONSÉQUENCE,**

**IL EST PROPOSÉ** par Luc Bernèche, et résolu à l'unanimité par les conseillers présents ;

**D'accorder** à M. Christian Racine un dédommagement de 400 \$ par tonne d'avoine perdue, à la suite des travaux de forage effectués sur ses terres ensemencées.

**Que** le montant total du dédommagement soit établi en fonction de l'évaluation des pertes réelles.

**D'autoriser** la directrice générale à procéder aux démarches nécessaires pour le versement du dédommagement.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

7894-07-25

**12.1 Adoption - Règlement numéro 2025-03 décrétant une dépense de 715 091 \$ et un emprunt de 197 444 \$ pour travaux de voirie sur le chemin des bouleaux**

---

**CONSIDÉRANT** que la municipalité de Nédélec souhaite procéder à des travaux de voirie sur le chemin des Bouleaux;

**CONSIDÉRANT** qu'il est nécessaire de décréter une dépense de 715 091 \$ et d'un emprunt de 197 444 \$ afin de financer ces travaux ;

**CONSIDÉRANT** le projet de règlement d'emprunt numéro 2025-03 présenté à cette séance;

**EN CONSÉQUENCE,**

**IL EST PROPOSÉ** par Yves Bourassa, et résolu à l'unanimité par les conseillers présents?:

**QUE** le conseil adopte le règlement d'emprunt numéro 2025-03 décrétant une dépense de 715 091 \$ et un emprunt de 197 444 \$ pour la réalisation des travaux de voirie sur le chemin des Bouleaux;

**QUE** ledit règlement soit annexé au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

**Adoptée à l'unanimité.**

### **13.1 Présentation et discussion concernant la grille tarifaire applicable pour la location du Centre communautaire**

---

Les membres du conseil prennent connaissance du tableau présentant les prix comparatifs de location de centres communautaires similaires dans la région.

**7895-07-25**

#### **13.1.1 Adoption de la tarification pour la location du nouveau Centre communautaire**

---

**CONSIDÉRANT** l'ouverture du nouveau Centre communautaire et la nécessité d'établir une grille tarifaire pour la location des lieux ;

**CONSIDÉRANT** l'analyse des besoins et des usages potentiels par la municipalité ;

**EN CONSÉQUENCE,**

**IL EST PROPOSÉ** par Yves Bourassa, et résolu à l'unanimité

D'adopter les tarifs de location suivants pour le Centre communautaire :

Réunion (taux horaire) : 120,00 \$/heure  
Location de 9h à 14h : 400,00 \$  
Location de 16h à 23h : 560,00 \$  
Tarif par heure supplémentaire : 80,00 \$/heure  
Journée entière : 800,00 \$

Il est également résolu d'accorder un escompte de 50% sur ces tarifs aux citoyens de la municipalité de Nédélec.

Que ces tarifs entrent en vigueur dès l'adoption de la présente résolution.

Que toute demande de location soit soumise aux modalités administratives en vigueur.

Que les taux de location du Centre communautaire soient également insérés dans le règlement des taux de taxes et services lors de l'adoption dudit règlement.

### **13.2 Soumission - Services professionnels pour la pose de Bollards de protection au Centre communautaire**

---

Après analyse des options pour la protection du système de ventilation au Centre

communautaire, le conseil juge que l'installation de bollards (poteaux de ciment) n'est pas une mesure suffisamment adaptée ou sécuritaire pour assurer la protection complète du système de ventilation. L'option d'installer une clôture sera donc étudiée en collaboration avec des entrepreneurs locaux. Le dossier demeure en suivi.

7896-07-25

### **13.3 Soumission - Services professionnels pour la mise en place du Mini-Golf**

---

#### **Acceptation de la soumission de Construction M. Lampron pour le projet Mini-Golf**

**CONSIDÉRANT** l'appel d'offres lancé pour la réalisation du projet Mini-Golf ;

**CONSIDÉRANT** la soumission reçue de Construction M. Lampron, conforme aux exigences, pour un montant total de 106 500 \$ (taxes en sus) ;

**EN CONSÉQUENCE,**

**IL EST PROPOSÉ** par Pierre Dénommé, et résolu majoritairement par les conseillers présents ;

D'accepter la soumission de Construction M. Lampron pour la mise en place du projet Mini-Golf, au coût total de 106 500 \$ (taxes en sus).

D'autoriser Lyne Ash, mairesse, ainsi que Lise Dénommé, directrice générale soient autorisées à signer tous les documents nécessaires à la conclusion du contrat.

Que cette dépense soit imputée au budget prévu à cet effet.

7897-07-25

### **14.1 Demande du groupe de Camping les Beau et Mien**

---

**CONSIDÉRANT** la demande du groupe Camping Les Beau et Mien pour utiliser le nouveau Centre communautaire à l'occasion d'un souper le samedi 6 septembre 2025 ;

**CONSIDÉRANT** que le Centre communautaire n'est pas tout à fait prêt à l'utilisation à cette date ;

**EN CONSÉQUENCE,**

**IL EST PROPOSÉ** par Yves Bourassa, et résolu à l'unanimité par les conseillers présents ;

De refuser la demande d'utilisation du nouveau Centre communautaire par le groupe Camping Les Beau et Mien pour le souper du 6 septembre 2025.

D'informer le groupe que le Centre communautaire ne sera pas disponible à cette date, car il n'est pas encore prêt à accueillir des événements.

**Prochaine séance ordinaire le 8 septembre 2025**

---

### **18.1 Période de questions**

---

Aucune question du public.

7898-07-25

### **Levée de la séance**

---

La levée de la séance est proposée par Yves Bourassa à 20h29. .

---

**Lyne Ash, mairesse**

---

**Lise Dénommé, directrice générale et greffière-trésorière**

À noter : le masculin est utilisé dans ce procès-verbal afin d'alléger le texte.

---

Je, Lyne Ash, atteste que la signature du procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.